

TARIFS DES PRESTATIONS



Tous les tarifs sont indiqués HT.
Il convient d'y ajouter la TVA (20%).
Tarifs applicables à partir du 1er
juillet 2026

PRESTATIONS JURIDIQUES

Vie juridique de la Cuma

Création	2 230 €
Dissolution	3180 €
Dissolution avec regroupement (si DiNA).....	500 €
Dissolution Cuma non adhérente	5630 €
Déclaration Bénéficiaire Effectif	.60 €
Prorogation Existence Cuma	260 €

Kbis et Statuts

Commande d'un Kbis de CUMA	.12 €
Modification Administrateurs	300 €
Modification Administrateurs + Siège (Art. 6 des Statuts)	.400 €
Si couplé avec DiNA	.180 €
Mise en Harmonie des Statuts	.240 €
Mise en Harmonie des Statuts + Modification Administrateurs	400 €
Modification Circonscription Territoriale	.500 €
Mise en Harmonie des Statuts + Modification Administrateurs + Siège (Art 6 des Statuts)	.550 €
Mise en Harmonie des Statuts + Modification Circonscription Territoriale	.660 €

INTERVENTIONS

Pour CUMA adhérente

Journée	.550 €
Heure	70 €

Pour autre organisme

Journée	.650 €
Heure	.80 €

Dossier de Subvention

Montage dossier : Forfait	250 €
+ 0,75% du montant éligible retenu de l'investissement	

Assistance aux CUMA

Heure	35 €
Déplacement suivant kilométre	

TIC Adhérent de CUMA

Forfait par année saisie	32,00 €
Facture saisie	2,50 €

TIC CUMA

Forfait par année saisie	58,50 €
Création compte	.42,50 €

MyCUMA Planning & Travaux

1 Module	300 €HT
2 Modules	.400 €HT
3 Modules	.460 €HT

Vérification des engins de levage (selon les départements)

82€ HT / matériel (avec remise possible dans le cadre d'une convention)- 5 sites minimum



LE CRÉDIT D'IMPÔT EN CUMA

Un coup de pouce fiscal
pour les adhérents de CUMA !

Quel taux ? 7.5% des dépenses éligibles

Plafonds : 3 000 € par exploitation et par an /
jusqu'à 10 000 € pour un GAEC

Dépenses éligibles : factures des prestations de services en matériels et chantier complets

Non éligible : Mise à disposition de main d'oeuvre seule (GE, mécanique)

Cumul des factures si adhésion à plusieurs cuma
(plafond unique par exploitation)

Mise en place à partir du 21/02/2026

(date des factures de cuma)

Demande du crédit à faire dans la déclaration des revenus 2027 et les 2 suivantes



COTISATION 2027

La cotisation des CUMA à la FRCUMA évolue en 2027.

Cette augmentation, votée en assemblée générale, permet de soutenir nos actions et de maintenir un service de qualité à vos côtés.

Cotisation de base : 375€ HT

Remise MyCUMA Infinity : -100€ HT

Part variable : 1,8% du chiffre d'affaires

Remise prélèvement automatique : 0,15% du chiffre d'affaires

Plafond de chiffre d'affaires : 200 K€

Taux sur chiffre d'affaires au delà du plafond : 0,45 %

Nouveau : des autocollants CUMA !

Différentes tailles disponibles à la FR et incluses dans les services liés à votre cotisation.
À récupérer auprès de votre animateur-riche.



CUMA
CENTRE
VAL-DE-LOIRE
LA PUISSANCE DU GROUPE



Services & prestations
de la FRCUMA
2026

Retrouvez également
nos tarifs et notre cotisation

- Jean François Méré, Directeur
07.71.94.42.01 / jean-francois.mere@cuma.fr
- Marie Babin, Chargée de communication
FRCUMA et Animatrice 28 et 37
07.57.60.06.94 / marie.babin@cuma.fr
- Anthony Chambrin, Animateur des CUMA 41 et
viti 37
07.86.66.06.81 / anthony.chambrin@cuma.fr
- Kévin Chantereau, Animateur des CUMA 18,
agroéquipement
07.71.94.41.34 / kevin.chantereau@cuma.fr
- Sibylle Deloison, Animatrice des CUMA 18, emploi
FRCUMA
07.57.60.06.95 / sibylle.deloison@cuma.fr
- François Ferrando, Animateur des CUMA 28 et
Nord 37
07.71.25.89.71 / francois.ferrando@cuma.fr
- Ophélie Idier, Chargée de projets collectifs
07.71.22.96.21 / ophelie.idier@cuma.fr
- Sylvie Lhéritier, Animatrice des CUMA Sud 37
07.71.25.80.20 / sylvie.lheritier@cuma.fr

Assistantes :

- 28 / 37 / 41 : Jessika Alibay
07.61.98.91.98 / jessika.alibay@cuma.fr
et MéliSSa Martel
07.57.60.88.26 / melissa.martel@cuma.fr
- 18 : Sandra Staniewski
07.71.85.80.56 / sandra.staniewski@cuma.fr

Siège social (et antennes Indre-et-Loire et Eure-et-Loir) :

FRCUMA Centre - Val de Loire
38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS Cedex

02.36.65.96.92 / frcuma.cvl@cuma.fr

Antenne du Loir-et-Cher :

125 avenue de Vendôme CS 24337 - 41013 Blois Cedex

Antenne du Cher :

2701 route d'Orléans - BP 10 - 18230 Saint Doulchard
02.36.65.96.93

(modalités de calcul des cotisations page 6)

De l'accompagnement au développement



Conseil au téléphone ou par mail

Questions ponctuelles, juridiques, gestion, agro-équipement,...

Intervention spécifique en CUMA

- Projets d'investissements
- Calcul d'un prix de revient
- Gestion des conflits
- Organisation de démonstrations
- Intervention d'un animateur en Assemblée Générale ou en Conseil d'Administration
- Convocation des adhérents (AG, CA,...)
- Rédaction et mise à jour du règlement intérieur général et des règlements d'activité



Information des adhérents

- Diffusion régulière d'une newsletter et de références techniques
- Invitation par SMS ou mail à des événements



Autocollants CUMA

Différents formats pour vos matériels, disponibles à la FR.



La défense professionnelle

Faire valoir les intérêts des CUMA

Niveau Local

- Auprès des Organismes Professionnels : MSA, Banques, Assurances et Administratifs : DRAAF, Conseil Régional, Collectivités,... et notamment pour l'attribution et le suivi des subventions, FEADER.

Niveau national et européen

- Adhésion à la FNCUMA : PAC, fonds FAC, amortissement des subventions, DiNA CUMA, évolution des statuts coopératifs (groupement d'employeurs...)



Les autres services inclus dans la cotisation

- Un abonnement au magazine Entraid' pour chaque président de CUMA
- Déclaration au HCCA* et cotisation à la Fédération Régionale de Révision Centre Atlantique Limousin (FRCAL) pour toutes les cuma adhérentes à la FRCUMA



*Haut Conseil de la Coopération Agricole

Vie juridique de la CUMA

Sécuriser et faire évoluer votre CUMA. Nous vous accompagnons dans les principales démarches liées à la vie de votre CUMA.

→ Création, dissolution, modifications statutaires, gouvernance, démarches administratives.



Dossier de subvention

La FRCUMA peut vous accompagner pour vos dossiers de demande de subvention.

→ Montage, suivi des dossiers, demande de paiement, accompagnement dans les démarches.



Vérification des engins de lavage

(selon les départements) - C'est obligatoire, tous les 6 mois ! La responsabilité de l'exploitant est engagée en cas d'accident (5 minimum par site).



Formations

Monter en compétences pour mieux gérer sa CUMA.

Des formations peuvent être construites selon les besoins de votre groupe et les problématiques rencontrées sur le terrain.

→ Gestion, règles juridiques, stratégie de mécanisation, autres sujets à la demande.



Assistance administrative à la carte

Un service d'Assistance à la carte est mis en place afin d'alléger les aspects administratifs qui pèsent de plus en plus sur les responsables des CUMA et les agriculteurs.

→ Secrétariat, classement de factures, TIC...



Conseil stratégique — DiNA CUMA

Faire le point et préparer l'avenir. Diagnostic, accompagnement de vos projets, fonctionnement et plan d'actions.



MyCUMA Planning & Travaux

Des outils en ligne pour faciliter la réservation des matériels, le suivi des travaux et la saisie des temps, tout en limitant les ressaisies administratives.

→ Réservation, bons de travaux, temps salariés, transfert vers MyCUMA Infinity.

